

Cette étude est destinée aux acteurs de la filière ovins viande, afin de les éclairer sur les trajectoires des structures d'exploitation.

Les exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage sont choisies pour leurs performances globales, dont les résultats économiques sont supérieurs à la moyenne.



Élevages ovins viande en France

Trajectoire des structures d'exploitation des systèmes ovins viande

ANALYSE DES DONNÉES INOSYS 2016-2023

Matériel et méthodes

L'échantillon ovin viande étudié dans ce « Théma » comprend 1084 fermes-années sur la période 2016-2023, chaque ferme étant présente dans la base au moins 6 de ces 8 années (113 à 148 fermes présentes selon les années). Plusieurs typologies ont été utilisées pour décrire l'échantillon : la combinaison de production : spécialisée/mixité Ovin et Bovin / polyculture élevage / diversifiée ; les zones d'élevage traditionnellement utilisées dans le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovin allaitant (cultures et élevages ; cultures fourragères, grandes cultures, haute montagne, montagnes humides, parcours et cultures, prairies permanentes, zones herbagères)*.



L'essentiel

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage accompagne les éleveurs et les conseillers en leur fournissant des références sur le fonctionnement et la durabilité des systèmes d'élevage herbivore français. Basés sur l'approche globale, les près de 1500 suivis réalisés annuellement par 270 conseillers permettent de fournir des éléments permettant de comprendre les systèmes agricoles, leurs évolutions et d'accompagner les agriculteurs dans leurs prises de décision.

L'objectif de cette série de publications est de montrer les évolutions des exploitations suivies sur la dernière décennie. Cette période se caractérise par une fréquence inédite d'aléas climatiques, une explosion de l'inflation en lien avec les crises internationales, une évolution des règles de la PAC, des crises sanitaires, le tout dans un contexte de fortes attentes sociétales sur les façons de produire.

Dans cette publication, nous retracerons les principales mutations organisationnelles et structurelles des exploitations ovines allaitantes en prenant en compte leur grande diversité.

UN ÉCHANTILLON DE 150 EXPLOITATIONS QUI REPRÉSENTE UNE GRANDE PARTIE DE LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES OVINS ALLAITANTS FRANÇAIS

Dans l'objectif d'analyser, au niveau national, l'évolution des systèmes ovins allaitants durant la période 2016-2023, une sélection des fermes suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage a été réalisée sur la base du recueil constant de leurs données (minimum 6 années sur 8) : 71 fermes ont été présentes sur la totalité de la période analysée, 43 ont été présentes 7 ans sur 8 et 36, 6 ans sur 8. Même s'il y a du renouvellement, le dispositif INOSYS permet de suivre des exploitations sur des durées longues (tableaux 1 et 2).

Cet échantillon permet de couvrir une grande diversité de systèmes : spécialisés, polyculture-élevage, mixtes ovins et bovins et diversifiés. Le poids des

systèmes spécialisés est plus important que dans la population générale (64 % de l'échantillon versus 36 % dans le RA2020 – figure 1) et les systèmes diversifiés sont sous représentés. C'est un biais connu de l'échantillon INOSYS, le suivi des polyculteurs-polyéleveurs ou avec des cultures spéciales ou pérennes est extrêmement complexe et regroupe une telle diversité de situations qu'il rend impossible la mission première du dispositif INOSYS Réseau d'élevage, à savoir fournir des références consolidées pour le conseil et la prospective. Cet écueil a été levé en partie avec la mise en place des réseaux thématiques qui permettent d'éclairer et d'objectiver la diversité. Les suivis ayant débuté après 2020, ils n'ont pas pu être inclus dans l'étude.

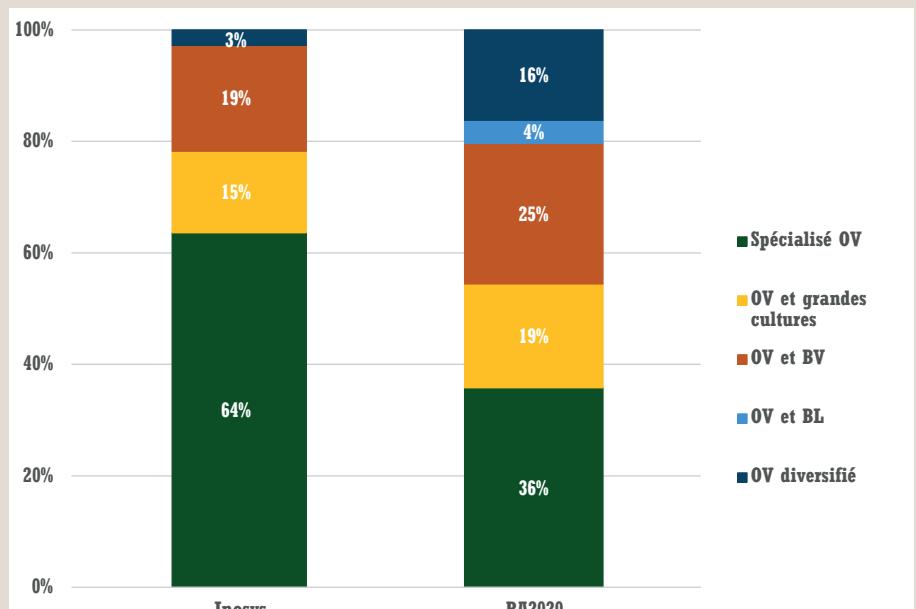
Tableau 1

Répartition annuelle des fermes dans l'échantillon

MILLÉSIME	FERMES
2016	134
2017	138
2018	146
2019	148
2020	139
2021	143
2022	123
2023	113

Figure 1

Répartition des systèmes d'exploitation par rapport au RA 2020 (pour les troupeaux de plus de 150 brebis)



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage, RA 2020, traitement Idele
(OV : ovin viande, BV : bovin viande, BL : bovin lait)

Tableau 2

Temps de présence des fermes dans l'échantillon

PRÉSENCE DANS L'ÉCHANTILLON	NOMBRE DE FERMES
6 ans	36
7 ans	43
8 ans	71



Les exploitations spécialisées ovins viande représentent

64%
de notre échantillon.

Les exploitations du Grand Sud représentent

68%
de notre échantillon.

Les principales régions ovines (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont bien représentées même si leurs poids respectifs dans la base de données INOSYS sont différents de ceux dans la base de données nationale d'identification (BDNI). Les élevages Corses, Franciliens et du Centre Val de Loire ne sont pas représentés (tableau 3).

Dans cette série de documents Trajectoires des systèmes ovins viande 2016-2023, plusieurs typologies seront utilisées, la partie économique décrira les systèmes en se basant sur la typologie d'atelier : Fourrager, Herbagers et Pastoraux. Les définitions sont à retrouver dans le document « Trajectoires économiques des systèmes ovins viande – analyse des données INOSYS 2016 – 2023 ».

Tableau 3

Répartition régionale des exploitations ovin viande du dispositif INOSYS et dans la BDNI (pour les détenteurs de plus de 50 reproducteurs)

RÉGIONS	POIDS DES RÉGIONS DANS L'ÉCHANTILLON INOSYS	POIDS DES RÉGIONS DANS LA BDNI (2022)
Auvergne-Rhône-Alpes	16 %	17 %
Bourgogne-Franche-Comté	7 %	8 %
Bretagne	3 %	2 %
Centre-Val de Loire		4 %
Corse		0 %
Grand Est	11 %	7 %
Hauts-de-France	1 %	4 %
Île-de-France		1 %
Normandie	1 %	4 %
Nouvelle-Aquitaine	20 %	20 %
Occitanie	13 %	23 %
Pays de la Loire	9 %	3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 %	9 %

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, BDNI 2022, traitement Idele

UNE MAIN-D'ŒUVRE ET DES STRUCTURES EN RECOMPOSITION

La main-d'œuvre totale en augmentation

Entre 2016 et 2023, la main-d'œuvre totale de notre échantillon est passée de 1,69 UMO à 1,86 UMO - (figure 2 - UMO : Unité de main-d'œuvre). L'augmentation de la taille du collectif de main-d'œuvre est caractérisée à la fois par l'augmentation des UMO exploitant et salariée. La part de la main-d'œuvre exploitant oscille entre 80 % et 82 % des UMO totales sur la période, quand celle des salariées augmente régulièrement passant de 10 % à 14 %.

Les exploitations déclarant au maximum 1 UMO exploitant représentaient 58 % de l'échantillon en 2016. En 2023, elles ne sont plus que 46 %.

Figure 2

Évolution de la main-d'œuvre



Source : INOSYS Réseaux d'élevage

Vers la fin du bénévolat ?

La main-d'œuvre bénévole moyenne reste assez stable en valeur, autour de 0,11 à 0,12 UMO, mais sa part relative recule, passant de 8 à 6 %.

En 2016, seulement 28 % de l'échantillon INOSYS comptait encore sur la main-d'œuvre bénévole. En 2023, cette part recule à 24 %, mais la main-d'œuvre bénévole reste très importante dans ces systèmes (0,48 UMO, soit près de 23 % de la main-d'œuvre totale).

Le bénévolat, même s'il tend à diminuer, reste une fragilité des systèmes, en cas d'arrêt brutal du bénévolat, il peut mettre en péril l'équilibre des systèmes d'exploitation, en particulier dans les systèmes mixtes ou très diversifiés.

Le salariat se développe

En 2016, 28 % des exploitations de l'échantillon ont recours au salariat. En 2023, 45 % des exploitations emploient des salariés.

Ces exploitations ont un collectif de travail d'environ 2,3 UMO totale en moyenne et les salariés représentent un peu moins de 0,6 UMO (27 %).

L'augmentation du salariat a été plus importante dans les systèmes de polyculture-élevage. Ainsi, si la main-d'œuvre totale y a décrue de 4 %, avec une diminution de 9 % de la main-d'œuvre familiale (exploitant et bénévole), la part de main-d'œuvre salariée y a augmenté de 27 %.

Dans les zones soumises au plan loup, très représentées dans notre échantillon, l'embauche de berger fait partie des moyens de protection financés pour assurer le gardiennage renforcé.

Les exploitations de 1,5 à 3 UMO en progression

Dans le détail (figure 3),

- les exploitations de type T1 (jusqu'à 1,5 UMO totale) : leur nombre a fortement diminué, elles représentaient plus de 50 % de l'échantillon en 2016, elles ne pèsent plus que 42 % en 2023, la main-d'œuvre totale est stable, 1,13 vs 1,12 avec un remplacement du bénévolat par du salariat ;
- les exploitations T2 (de 1,5 à 3 UMO) : elles sont en augmentation, passant de 35 % de l'échantillon à près de 47 %, la main-d'œuvre exploitant et salariée augmente légèrement, +2 % (0,04 point) et +22 % (0,05 point) ;

- enfin les exploitations T3 (plus de 3 UMO), leur nombre ne bouge pas, mais la représentation passe de moins de 10 % à près de 12 %, la main-d'œuvre totale augmente grâce au salariat (+55 %), quand la main-d'œuvre familiale est en repli (-29 % pour le bénévolat et moins 6 % pour la main-d'œuvre exploitant).

De moins en moins d'exploitations individuelles au bénéfice des structures collectives

Les structures individuelles, qui relèvent majoritairement de la classe T1 de main-d'œuvre, avec les collectifs les plus restreints pèsent moins dans notre échantillon (tableau 4).

Les GAEC qui représentaient moins de 30 % de l'échantillon de 2016, représente 41 % de l'échantillon de 2023. À la fois les GAEC familiaux et entre tiers ont progressé. Les EARL restent stables.

Une délégation du travail importante dans les systèmes ovins allaitants

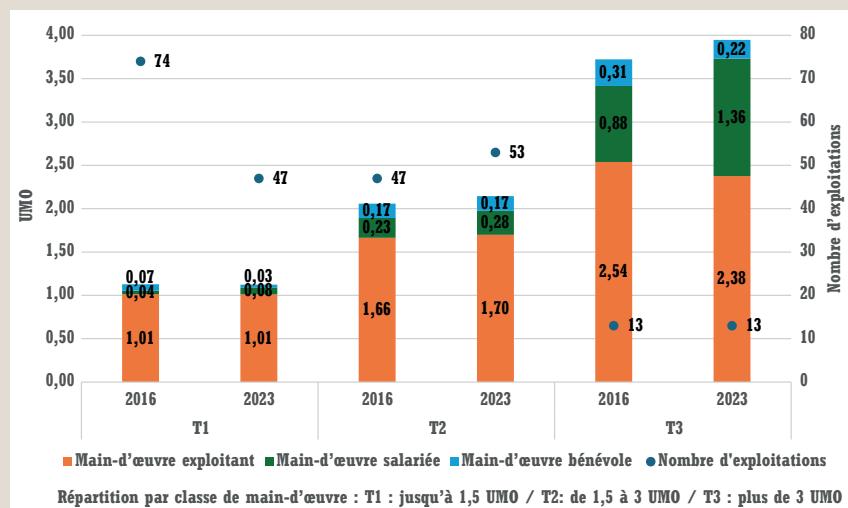
Le recours aux travaux par tiers est globalement stable dans le temps. En fonction des années, 80 à 83 % des exploitations font appel à des entreprises de travaux agricoles ou à la CUMA.

47 % des exploitations recourent à des travaux par tiers pour les animaux (tonte et parage essentiellement), la tendance est à la hausse. 44 % des exploitations recourent à des travaux par tiers pour les grandes cultures, cette tendance est stable.

47 % des exploitations recourent à des travaux par tiers pour la surface fourragère, cette tendance est légèrement à la hausse, 44 % en 2016 à 48 % en 2023 avec un pic à plus de 50 % en 2020. Les conditions météorologiques influencent beaucoup la délégation des travaux, avec la multiplication des chantiers d'enrubannage lors des printemps humides.

Figure 3

Répartition de la main-d'œuvre et taille du collectif



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Tableau 4

Évolution des structures juridiques d'exploitations

	2016	2023
Exploitation individuelle	%	53 %
	MOT	1,20
GAEC familial	%	26 %
	MOT	2,41
GAEC entre tiers	%	3 %
	MOT	2,75
EARL	%	17 %
	MOT	1,83

Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

VERS UN CHANGEMENT D'ÉQUILIBRE DE LA SAU

La SAU moyenne augmente de 6 %

En 8 ans, la taille moyenne de la surface agricole utile (SAU) a augmenté de 6 ha en moyenne, avec à la fois une augmentation de la SFP (+10 ha) et une réduction de la sole céréalière (-3 ha).

La surface en céréales a baissé de façon très importante dans les zones à fort potentiel agronomique. La surface fourragère principale a augmenté presque partout (en dehors des zones pastorales et de montagne où elle est restée stable). La modification de l'équilibre entre surfaces fourragères et de grandes cultures procède de deux phénomènes : un agrandissement en ayant la maîtrise d'ha supplémentaires de SFP et un transfert de la sole céréalière vers les prairies temporaires.

Le ratio ha/UMO total se maintient autour de 69 ha gérés par unité de main-d'œuvre.

Une augmentation globale qui cache des évolutions diverses

Quand on regarde dans le détail, toutes les exploitations n'ont pas vu leur SAU évoluer dans le même sens.

Ainsi, si on compare l'évolution de la SAU entre la 1^{ère} et la dernière année de présence de chaque exploitation dans l'échantillon, 58 % des exploitations ont vu leur SAU augmenter, 18 % sont stables et 23 % ont diminué.

Une orientation forte vers la prairie permanente

La part de prairies permanentes n'a cessé de progresser entre 2016 et 2023, alors que la part de prairies cultivables régresse. La part de cultures fourragères et de maïs reste faible (figure 5).

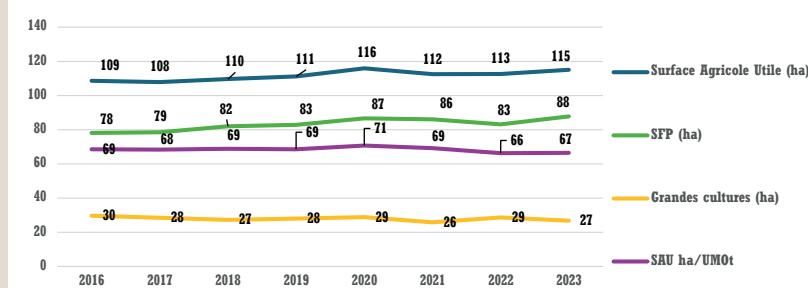
En 2016, on comptait 0,97 ha de prairie permanente pour 1 ha de prairie temporaire et cultures fourragères, quand en 2023, on comptait dans notre échantillon 1,33 ha de prairie permanente pour 1 ha de prairie « cultivée ». Il faut se rappeler que sur cette période s'est mise en place le verdissement de la PAC qui a incité les éleveurs à ne plus retourner les prairies temporaires.

Néanmoins, dans les zones à fort potentiel agronomique, les surfaces de prairies temporaires ont fortement progressé alors que les prairies permanentes n'ont pas bougé, conséquence du transfert d'une partie des surfaces de grandes cultures vers une SFP « productive » (figure 6).

Dans les zones à plus faible potentiel, la prédominance de la prairie permanente a été exacerbée. Le ratio prairie permanente / prairie cultivée passe de 0,95 à 1,65 en zone herbagère et de 1,24 à 1,61 en zone pastorale et de montagne.

Figure 4

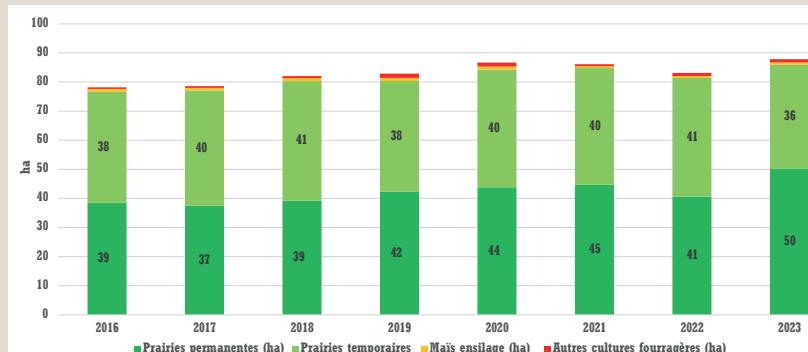
Évolution des surfaces des exploitations



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Figure 5

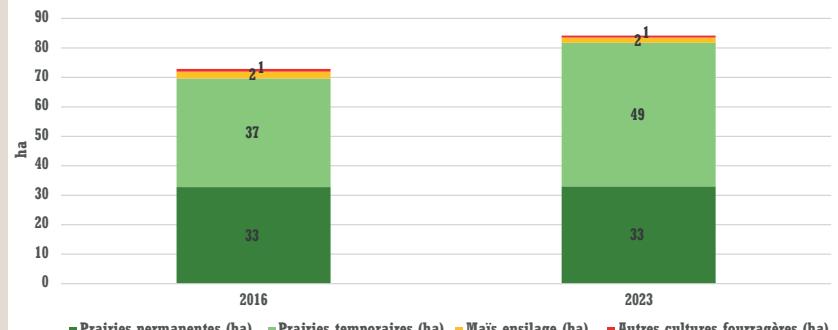
Évolution de la SFP



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Figure 6

Le cas particulier de l'évolution de la SFP dans les zones à bon potentiel



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Plus d'une exploitation sur 3 valorise de la surface pastorale

Plus du tiers des exploitations ovines allaitantes de notre échantillon recourent à des surfaces pastorales, individuelles et/ou collectives. On peut compter en moyenne entre 1,5 à 2,7 ha de parcours pour 1 ha de SAU.

Peu de recours à l'irrigation sauf pour les cultures de ventes

Seuls 12 % des exploitations de notre échantillon irriguent et cette proportion reste stable, mais sur des surfaces relativement importantes (environ 35 % de la SAU). L'irrigation concerne les cultures de vente (grandes cultures comme fourrages), notamment les exploitations de la zone de la Crau qui irriguent pour la vente de foin.

Les céréales d'automne, reines de la sole céréalière

L'assolement de l'échantillon reste stable au fil des ans, les céréales à paille et en particulier celles d'automne couvrent 64 % des 28 ha moyens réservés aux grandes cultures (avec quelques variations en fonction des zones pédoclimatiques).

Dans les exploitations en polyculture - élevage (PCE), la surface réservée aux grandes cultures est d'une centaine d'ha en moyenne, les céréales d'hiver y sont aussi prépondérantes mais on y constate également une orientation plus importante vers la production d'oléagineux (tournesol et colza). Sur la fin de la période, on note une tendance à un accroissement des cultures industrielles au détriment des cultures de printemps.

Tableau 5

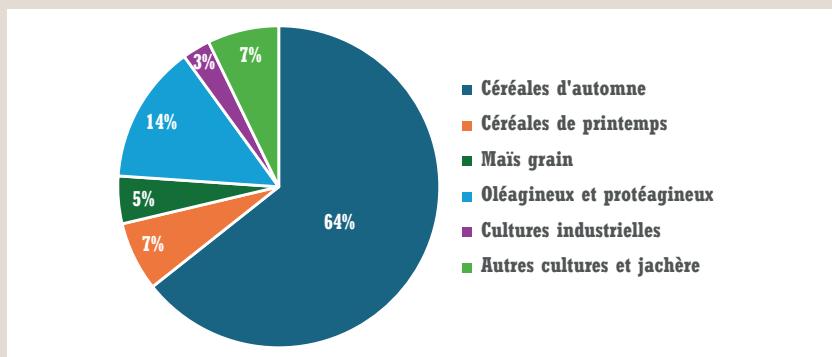
Place des surfaces pastorales

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fermes années	134	137	146	148	140	143	123	113
% des exploitations à composante pastorale	32 %	32 %	35 %	34 %	35 %	36 %	38 %	37 %

Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Figure 7

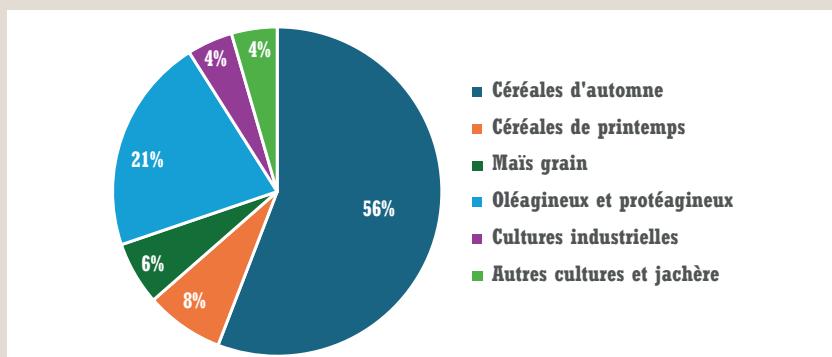
Assolement des grandes cultures des exploitations de l'échantillon



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Figure 8

Assolement des grandes cultures des exploitations en polyculture - élevage



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage



LE TROUPEAU OVIN : UNE STABILITÉ D'APPARENCE...

Profiter d'une grande diversité de races ovines

Dans notre échantillon, sans compter les croisements, 25 races ovines différentes sont utilisées. Si 75 % des éleveurs ont fait le choix d'avoir un seul type génétique de brebis dans leur troupeau, près d'un troupeau sur 5 a deux races et 6 % en comptent 3 ou plus.

Côté femelles, aucune race ou type génétique n'est prédominant, les types rustiques, bouchers et prolifiques sont tous bien représentés, avec néanmoins beaucoup de Mérinos d'Arles, de Blanche du Massif Central, d'Île-de-France et de Romane. Cette représentation est essentiellement liée aux poids des différents territoires dans l'échantillon (figure 2) plus qu'au poids réel des races (cf. Bilan du contrôle de performances Ovins Allaitants).

Côtés mâles, si plus de 20 races sont présentes dans l'échantillon, ce sont surtout les béliers de type boucher (Charollais, Île-de-France, Texel) qui sont les plus nombreux, démontrant ainsi l'importance des croisements bouchers terminaux dans la production d'agneaux lourds de bergerie.

Taille du troupeau ovin : une évolution difficile à caractériser

Même si on note une légère baisse au tournant des années 2020, le troupeau ovin moyen de notre échantillon est resté globalement stable quels que soient les systèmes et les régions (tableau 6).

Néanmoins, comme pour la SAU, cette relative stabilité cache une certaine hétérogénéité de dynamique d'évolution des tailles de troupeau. Si on compare pour chaque exploitation la taille du troupeau entre la 1^{ère} et dernière année de présence, on note que la proportion de troupeau en diminution est plus importante que celle des troupeaux qui augmentent (tableau 7).



Le chargement total en baisse

Le chargement total apparent (UGB totaux/ha de surface fourragère totale) est en baisse sur la période, passant de près de 1,1 UGB par ha à 0,96, en cohérence avec l'évolution des surfaces précédemment présentée dans ce document. La tendance à la baisse est moins importante dans les zones de polyculture-élevage et les zones de haute montagne, où la surface pastorale collective en ha n'est pas comptabilisée.

Cette tendance à la désensibilisation du système fourrager a été remarquée depuis quelques années au sein du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage lors des traitements annuels. La taille du groupe des exploitations relevant du type Fourrager (chargement supérieur à 1,4 UGB ha) ayant drastiquement diminué face à l'adaptation des éleveurs pour retrouver de l'autonomie et de la sécurité fourragère.

Tableau 6

Évolution de la taille moyenne du troupeau ovin

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taille moyenne du troupeau	569	573	557	558	548	544	564	561

Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

Tableau 7

Évolution du cheptel ovin

Diminution (en deçà de -6%)	44 %
Stagnation (-5% à +5%)	29 %
Augmentation (au-delà de +6%)	27 %

Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

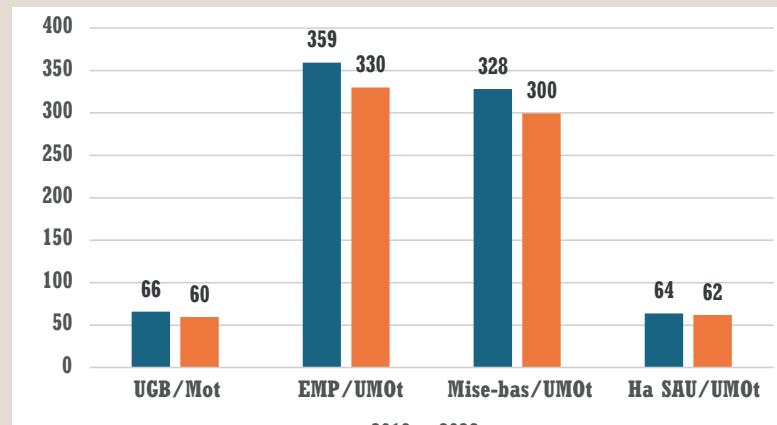
UNE AMORCE DE BAISSE DE LA TENSION APPARENTE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE TRAVAIL ?

Quand on croise les facteurs de production (surface, troupeau), de conduite (nombre de mises-bas ou d'agneaux produits) et la main-d'œuvre disponible dans les exploitations, on remarque une légère baisse du rapport unité de production / unité de travail. Cette baisse se traduit-elle en termes de performances techniques ou économiques ? Les réponses sont à retrouver dans les autres documents de cette collection Théma :

- Trajectoires économiques des systèmes ovins viande,
- Trajectoires de production des systèmes ovins viande,
- Trajectoires des systèmes d'alimentation en ovins viande.

Figure 9

Brebis, mise-bas et ha gérés par une unité de main-d'œuvre



Source : INOSYS Réseaux d'Élevage

En conclusion

Sur la période 2016-2023, les exploitations ovines allaitantes suivies dans le dispositif INOSYS – Réseaux d'élevage ont vu leurs structures évoluer.

Les tailles des collectifs de travail ont augmenté et les exploitations individuelles sont en recul. Même si le bénévolat se maintient, le salariat tend à se développer.

La SAU a légèrement augmenté et les agriculteurs qui le pouvaient ont saisi les opportunités d'agrandissement quand elles se sont présentées. En revanche, les équilibres des assolements ont changé avec une réorientation vers plus de surfaces fourragères et de prairies permanentes au détriment de la production de céréales.

Une certaine diminution de la tension au travail semble se dessiner, car la taille des troupeaux est restée assez stable sur la période alors que la main-d'œuvre augmentait.

Une étude de l'organisation du travail dans les systèmes ovins allaitants du dispositif INOSYS – Réseaux d'élevage réalisée courant 2026 permettra de documenter la réalité en termes de charge de travail, de répartition annuelle entre travaux d'astreinte et de saison, à la fois sur les surfaces et les troupeaux.

Fiche réalisée par :

Carole Jousseins - Institut de l'Élevage - carole.jousseins@idele.fr
En collaboration avec Vincent Bellet, Maxime Marois, Marie Miquel, Gilles Saget (Institut de l'Élevage) et Théo Guffroy (CA 02)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Achevé d'imprimer en septembre 2025 - Réf. : 00 25 601 034
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Florence Benoit (Idele) -
Crédit photos : Béatrice Griffault, Aurélie Moulin, Jean-Pierre Dugat, Elodie Lagier

Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (Casdar) et de la CNE

With the contribution of the Casdar
Ministry of Agriculture
and the Ministry of
Food Sovereignty
Food
and
sovereignty

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE